

Immersion : quand la greffe ne prend pas

La liste des élèves inscrits en école d'immersion s'allonge d'année en année. Mais certains enfants n'accrochent pas.

Et si on généralisait l'immersion ? Dans le volet « enseignement » du baromètre de la citoyenneté que *Le Soir* publiait il y a peu (27/08), plus de huit sondés sur dix en Wallonie et à Bruxelles se disaient favorables à un enseignement bilingue, voire trilingue. Conscients qu'« avoir les langues » sera un atout non négligeable pour l'avenir professionnel de leurs rejetons, les parents sont de plus en plus nombreux à manifester leur intérêt pour l'apprentissage en immersion.

Une tendance confirmée par les chiffres : 3.597 élèves ont fréquenté des classes d'immersion en maternelle au cours de l'année scolaire 2016-2017. Ils étaient cinq fois plus nombreux dans le primaire : 18.950 élèves.

Autre constat : bien que le nombre d'enfants immergés soit en progression constante, on note une légère érosion de la fréquentation dans l'enseignement secondaire. Pour l'année scolaire 2016-2017, ils ne sont plus que 12.544 élèves inscrits. Après neuf ans en immersion, une partie des enfants poursuivent donc le cursus scolaire dans la langue maternelle.

« Question d'offre peut-être... », avance Chrystelle Bernard qui dirige l'école communale fondamentale Robert André de Flénu,

en région montoise, depuis 2010. *Le secondaire ne propose pas le même type d'immersion que le primaire.* »

« Une tentative a été réalisée à l'Athénée royal de Mons, illustre la directrice. Mais l'immersion concernait les cours de latin et d'EDM. Du coup, il n'y a eu que trois inscriptions. Et le projet a été abandonné. »

Parfois trop tardif

L'intérêt grandissant des parents pour les établissements proposant l'immersion, Véronique Billen, directrice de l'école communale d'Anvaing, près de Tournai, l'a aussi constaté. Un choix que les parents font parfois trop tardivement. « Pour les élèves qui intègrent l'école à partir de la troisième primaire, ça peut poser problème. Parce qu'ils rejoignent des enfants qui ont appris à lire et à écrire en néerlandais. Et que la manière d'avancer n'est pas la même. Bien sûr, on ne va pas les refuser mais tout de même mettre en garde les parents sur les difficultés qui attendent l'enfant. Après, c'est une question de bon sens... »

Certaines troubles spécifiques du développement, comme la dyslexie et la dyscalculie peuvent également freiner l'enfant dans l'apprentissage d'une deuxième langue. « Tout dépend du niveau de dyslexie. Certains ne seront

pas capables alors que d'autres réussiront. Mais s'ils sont en difficulté, il faut les réorienter », estime Véronique Billen.

Se pose enfin la question de la place réservée aux enfants dont la langue maternelle n'est ni le français ni le néerlandais. « À la maison, nous ne parlons aucune des deux langues. Nous avons en tête l'idée que l'école d'immersion ferait le lien entre la cellule familiale et le passage au français, explique un papa de deux enfants anglophones âgés de 4 et 6 ans. Mais la greffe n'a pas pris. » C'est donc dans une nouvelle école, francophone cette fois, que les deux enfants ont fait leur rentrée après une première expérience négative en immersion. « Le concept est intéressant mais il part du principe qu'on va immerger les petits francophones. Il n'est pas adapté aux enfants qui parlent déjà la langue cible. Du coup, on avait l'impression que nos enfants posaient problème à l'institution. Et qu'à un moment donné, le niveau d'anglais des profs ne serait pas aussi avancé que celui des enfants. »

« Selon moi, conclut le papa déçu, l'immersion est davantage un prétexte pour sauver certaines écoles qui ne marchent pas bien. Et la formule doit clairement être améliorée. » ■

LUDIVINE PONCIAU

EN BREF**Un semestriel pour l'enseignement francophone**

Nouveau venu en gestation dans le monde de l'édition, qui plus est dans une niche très spécifique : la revue « Appren-tissages » viedra, en novembre prochain, bousculer les codes dans le monde de l'éducation. « Ce sera, assurent Philippe Meirieu (conseiller pédagogique et éditorial) et Gaël Bournonville (professeur et rédacteur en chef) *la seule revue littéraire et graphique francophone sur*

l'éducation, qui propose des articles mélangeant les points de vue et bonnes pratiques de différents pays ». Avec 160 pages, ce semestriel s'inscrit dans la foulée du slow journalisme et du format long. Il s'adresse à tout lecteur intéressé par les questions d'éducation et désireux d'élargir ses horizons. La revue traitera de sujets variés en profondeur, agrémentés de photographies, d'infographies et d'outils pédagogiques à destination des professeurs et des professionnels du monde de

l'éducation. « Plus qu'une revue, vous aurez dans les mains un bel objet qui raconte ce qui se fait autrement, ici et ailleurs... à découvrir si vous rêvez d'un monde qui laisse le temps à l'éducation et une place au sens et à la beauté », assurent ses concepteurs.

E.B.

Premier numéro en kiosque le 23 novembre 2017.
<https://revue-apprentissages.com/>

Le genre à l'ULB

Pour leur rentrée universitaire, les transgenres et intersexués qui veulent

s'inscrire à l'ULB pourront choisir le prénom qui sera indiqué sur leur carte d'étudiant. Une première en Fédération Wallonie-Bruxelles, souligne mardi l'ULB par communiqué. La décision a été prise à la suite d'une table ronde organisée en mars dernier par l'Equality Law Clinic, qui rassemble professeurs, doctorants et étudiants en Droit autour des questions d'égalité et de non-discrimination. (b)